

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24429**

Intitulé

Licence : Licence Sciences sanitaires et sociales (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université, Université de Bretagne Occidentale - Brest, Université de Bretagne Sud, Université Paul Valéry - Montpellier 3, Université Paris 13, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Lille	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme.

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Participation au management d'une équipe ou de petites organisations
- Elaboration d'outils de communication
- Participation à des missions de veille sanitaire et d'alerte
- Participation à la réalisation d'études quantitatives et qualitatives dans le secteur sanitaire et médico-social
- Aide à la mise en œuvre des politiques sanitaires et sociales, les actions de prévention et d'éducation
- Accompagnement des personnes
- Assistance à la conduite de la gestion du personnel
- Participation à l'application de la réglementation sociale
 - Mobiliser des connaissances sur le fonctionnement du système de santé, sur les implications sociologiques de la maladie et ses déterminants sociaux, sur les implications sociales de l'état de santé des populations, pour situer l'action sanitaire et sociale dans son contexte biologique, médical, sociologique et bioéthique.
- Mettre en perspective les savoirs fondamentaux des disciplines de référence pour analyser des problématiques sanitaires : santé publique, économie, gestion des institutions sanitaires et sociales, sciences de l'éducation, réglementations appliquées au champ de la prévention.
- Mobiliser des données démographiques, sanitaires et épidémiologiques pour répondre à une demande de nature sociale et/ou sanitaire.
- Caractériser les institutions et des acteurs dans les domaines sanitaires, sociaux et médico-sociaux pour élaborer cette réponse en fonction de ces caractéristiques.
- Mettre en œuvre les techniques d'organisation et d'exécution des programmes de prévention : documentation, communication, planification, production, gestion et évaluation de projets, comptabilité.
- Mettre en œuvre les outils d'évaluation des actions de prévention et d'éducation dans le champ de la santé.

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Prendre du recul face à une situation

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Se situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- N : Administration des entreprises
- O : Administration publique
- S : Autres activités de service (associations)
- J : Info-com
- Q : Santé humaine, action sociale
 - Directeur adjoint de pôle Autonomie et Santé
- Chargé de mission santé, et de lutte contre les discriminations
- Chargé de mission handicap.
- Adjoint de service sanitaire et social.
- Coordinateur au sein d'un centre communal d'action sociale.
- Coordonnateur de projet au sein d'un centre communal d'action sociale.
- Coordonnateur d'un centre de services à la personne.
- Adjoint de direction d'un centre Multi accueil.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 24429 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 24429 - Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en oeuvre les techniques d'organisation et d'exécution des programmes de prévention : documentation, communication, planification, production, gestion et évaluation de projets, comptabilité. • Mettre en oeuvre les outils d'évaluation des actions de prévention et d'éducation dans le champ de la santé.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 24429 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> • Caractériser les institutions et des acteurs dans les domaines sanitaires, sociaux et médico-sociaux pour élaborer cette réponse en fonction de ces caractéristiques.
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 24429 - Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. - Développer une argumentation avec esprit critique.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 24429 - Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 24429 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 24429 - Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en perspective les savoirs fondamentaux des disciplines de référence pour analyser des problématiques sanitaires : santé publique, économie, gestion des institutions sanitaires et sociales, sciences de l'éducation, réglementations appliquées au champ de la prévention. • Mobiliser des données démographiques, sanitaires et épidémiologiques pour répondre à une demande de nature sociale et/ou sanitaire. • Mobiliser des connaissances sur le fonctionnement du système de santé, sur les implications sociologiques de la maladie et ses déterminants sociaux, sur les implications sociales de l'état de santé des populations, pour situer l'action sanitaire et sociale dans son contexte biologique, médical, sociologique et bioéthique.
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 24429 - Usages digitaux et numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence

- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Aix-Marseille Université
 Université de Bretagne Sud
 Université de Bretagne-Occidentale - Brest
 Université de Lille
 Université de Reims Champagne-Ardenne
 Université Paris 13
 Université Paul-Valéry-Montpellier

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Aix-Marseille Université](#)
[Université de Bretagne Sud](#)
[Université de Bretagne-Occidentale - Brest](#)
[Université de Lille](#)
[Université de Reims Champagne-Ardenne](#)
[Université Paris 13](#)
[Université Paul-Valéry-Montpellier](#)

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :